

VF - Février 2024



4^{ème} PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026



Une autre vie s'invente ici

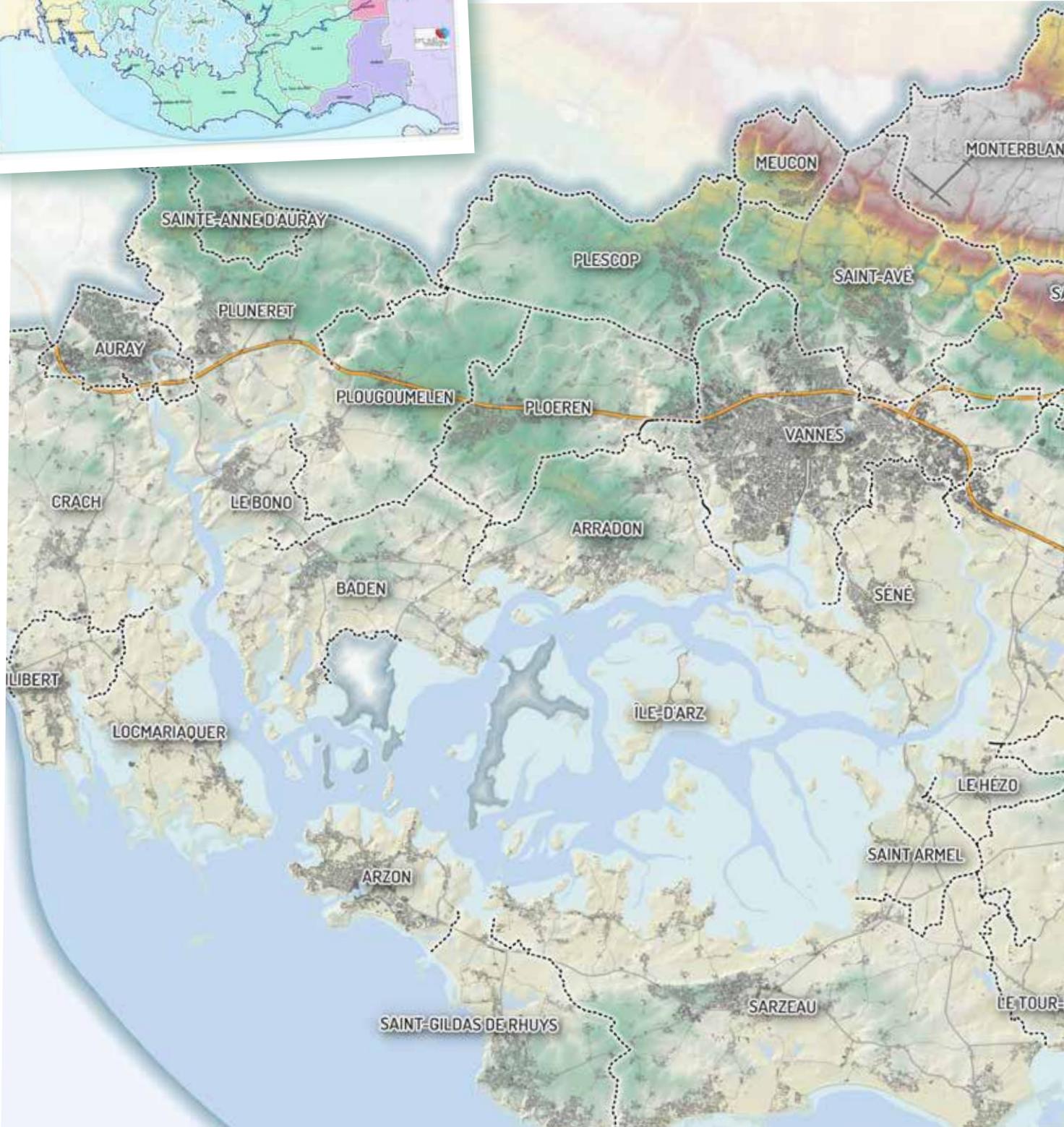


Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

LE TERRITOIRE

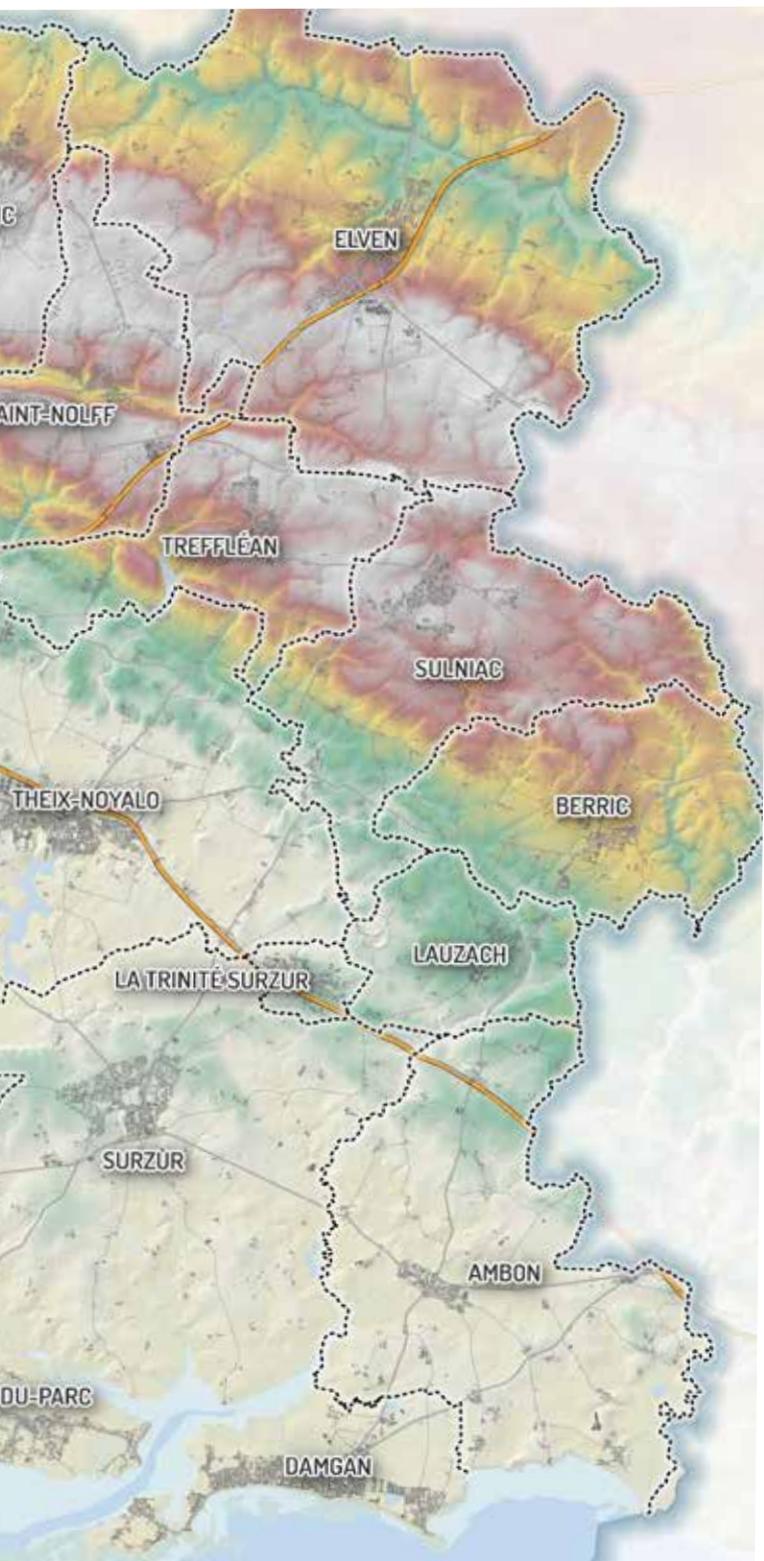
Établissements publics de coopération territoriale :

-  CC. ARC SUD BERTAGNE
-  CC. AUBRAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
-  CA. GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION
-  CC. QUESTEMBERT COMMUNAUTE





CARACTÉRISTIQUES



50^{ème} Parc créé
en 2014



35 communes,
192 547 habitants



4 intercommunalités

Golfe du Morbihan
Vannes Agglomération,
Auray-Quiberon-Terre Atlantique,
Arc Sud Bretagne,
Questembert Communauté



1 Région : Bretagne,
1 Département : Morbihan



2 nouvelles communes
en 2022 : Beric,
la Trinité-Surzur



une superficie
de 76 342 ha



56 îles ou îlots dont
llur gérée par le Parc



508 km
de linéaire côtier

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

LE BUREAU DES ÉLUS



Ronan LE DELEZIR
Président

Vice-Présidents



Anne GALLO
1ère Vice-Présidente



Marie-jo LE BRETON
2ème Vice-Présidente



Luc LE TRIONNAIRE
3ème Vice-Président



Patrick CAMUS
4ème Vice-Président

Membres du bureau



Simon UZENAT



Sylvie SCULO



Thierry EVENO



Muriel CLÉRY



Frédérique GALVAIN

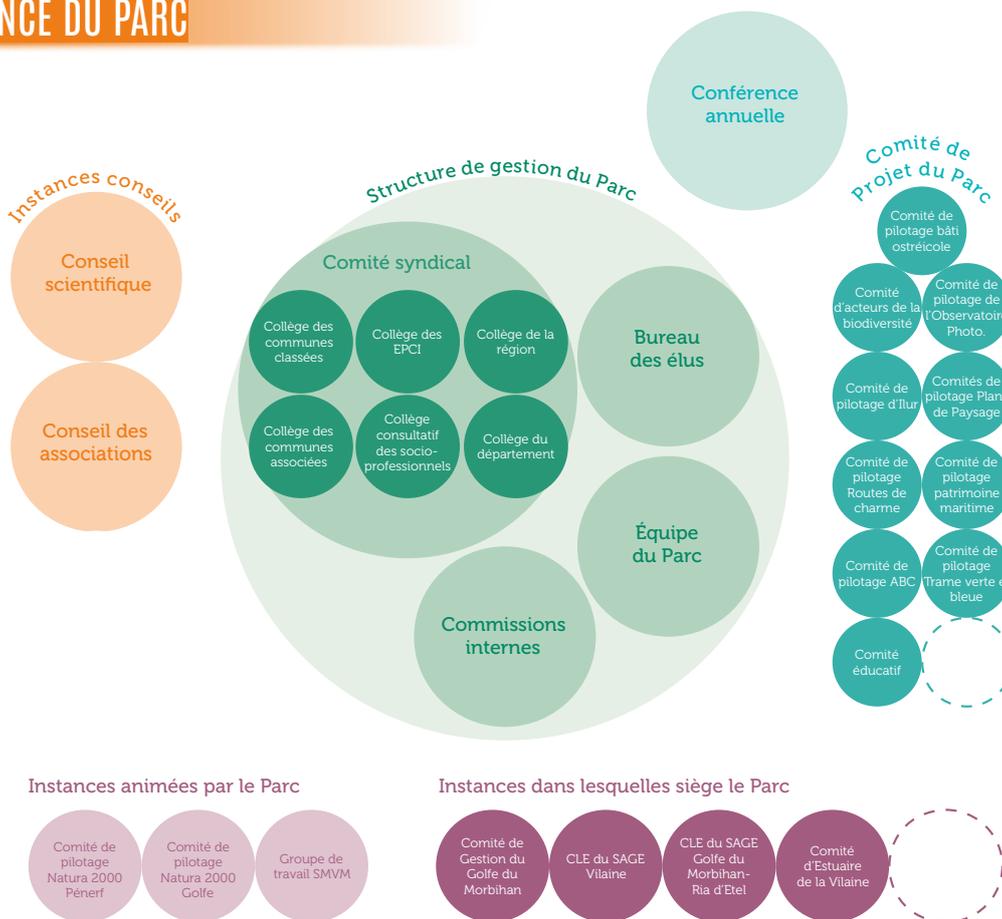


Pascal BARRET



Gaëlle FAVENNEC

LA GOUVERNANCE DU PARC



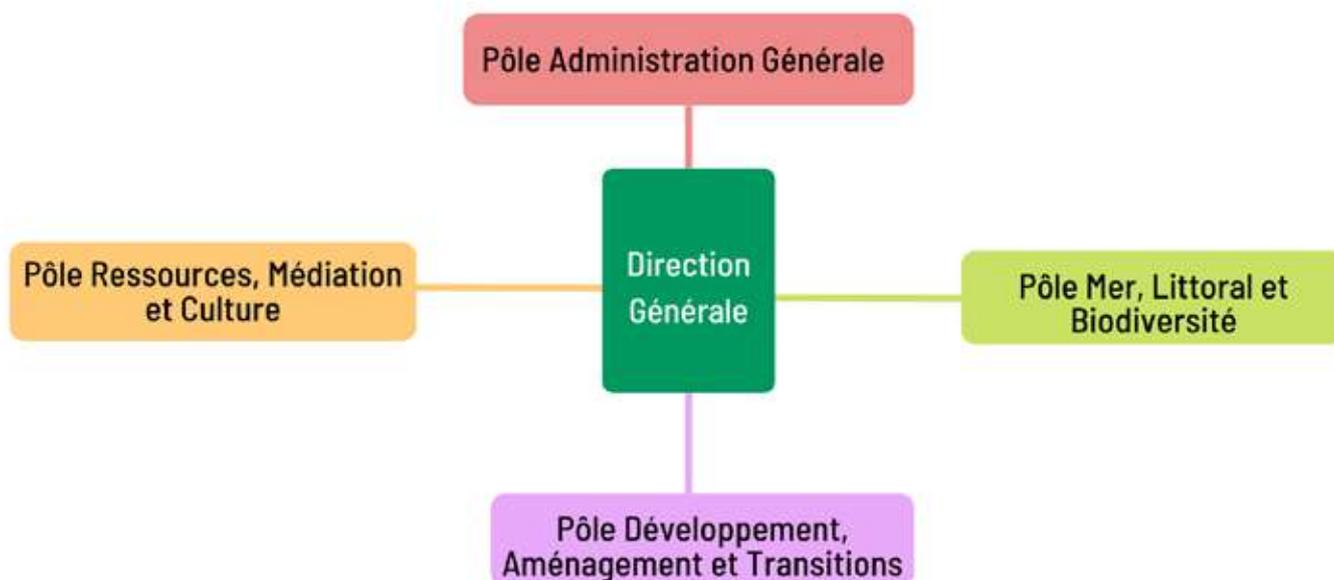


LES COMMISSIONS INTERNES DU PARC

- **Biodiversité** sous la présidence de **Patrick CAMUS** : stratégie en matière d'inventaires/suivis des espèces, animation et coordination des dispositifs de protection (Natura 2000), Atlas de la Biodiversité Communal, lutte contre les espèces invasives, conservation des habitats marins.
- **Mer et littoral** sous la présidence de **Sylvie SCULO** : animation du Schéma de Mise en Valeur de la Mer, trait de côte, impact des usages maritimes dans le Golfe du Morbihan sur les milieux et les espèces, fréquentation du plan d'eau, extension de la réserve naturelle des marais de Séné, plan Infrapolmar.
- **Transitions économiques** sous la présidence de **Pascal BARRET** : réseau des acteurs économiques Valeurs Parc, tourisme ornithologique, destination parc, suivi des schémas touristiques des partenaires, agroécologie, agroforesterie, thèse sur la viticulture, activités primaires maritimes, transition alimentaire.
- **Paysage et urbanisme** sous la présidence de **Ronan LE DELEZIR** : suivi/avis PLU, SCOT, porter à connaissance de la charte, approche prospective, démarches de renaturation, trames naturelles, plans paysages, qualité paysagère des entrées de bourg, franges urbaines, observatoire photographique des paysages, charte signalétique.
- **Patrimoine et culture** sous la présidence de **Luc LE TRIONNAIRE** : valorisation du patrimoine maritime, restauration et valorisation du bateau patrimonial le Guépard, inventaire du patrimoine immatériel, implication dans les projets patrimoniaux structurants (UNESCO, Pays d'Art et d'Histoire de GMVA et AQTA, OSTREAPOLIS, CIAP, ...).
- **Communication - école du Parc** sous la présidence d'**Anne GALLO** : stratégie de communication, charte graphique, sensibilisation/médiation par cibles, projet de valorisation d'Ilur, aires éducatives, sites « ambassadeurs du parc », centre de ressources, formation des élus et techniciens.

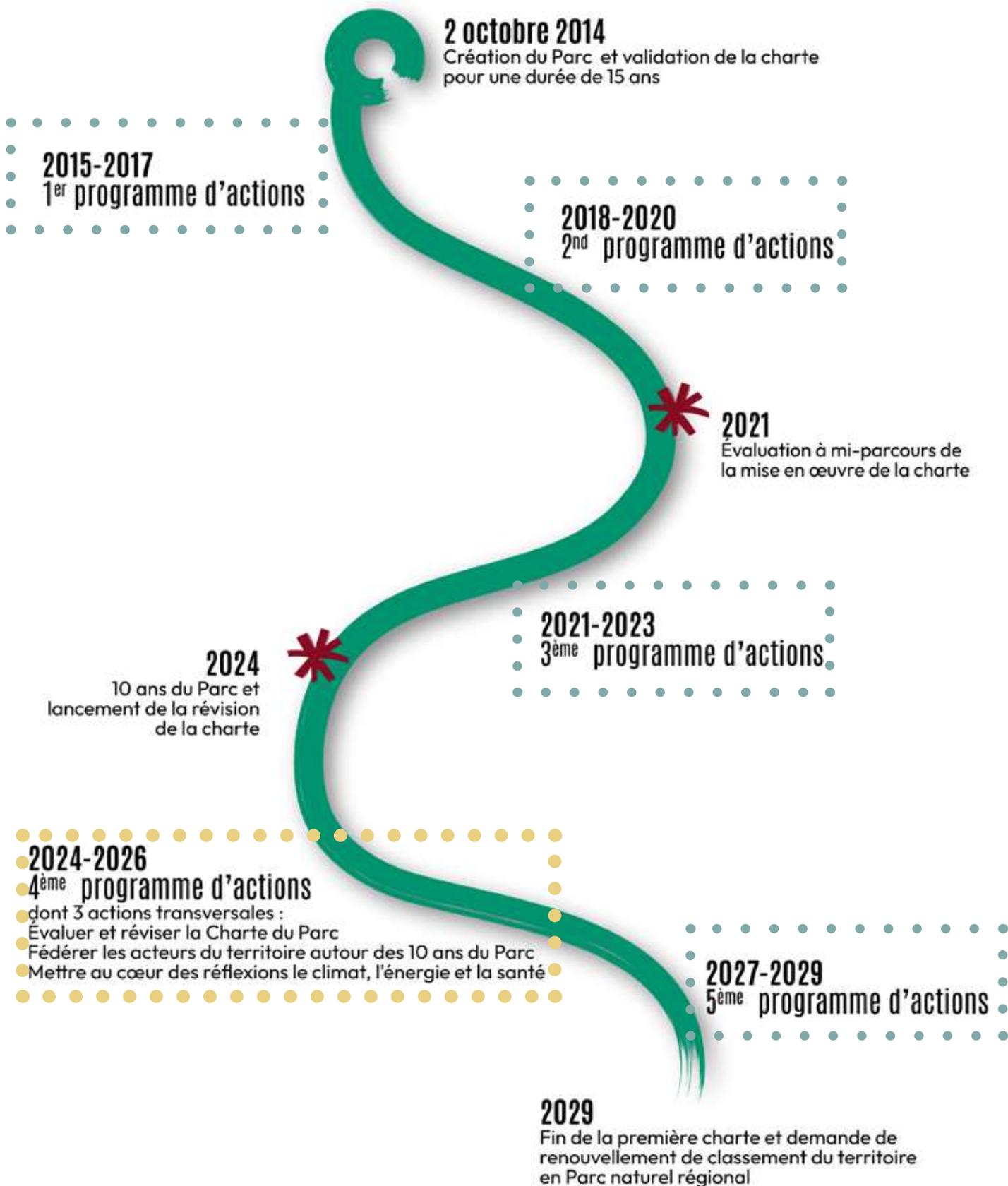
ORGANISATION FONCTIONNELLE

Une équipe d'une vingtaine d'agents répartis en 4 pôles



CHRONOLOGIE & ORIENTATIONS DE LA CHARTE

15 ANNEES DE CHARTE



LES ORIENTATIONS DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

ORIENTATION 1



Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 2



Préserver l'Eau, patrimoine universel

ORIENTATION 3



Valoriser la qualité des paysages du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 4



Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel du territoire

ORIENTATION 5



Assurer un développement et un aménagement durables du Golfe du Morbihan

ORIENTATION 6



Assurer une gestion économe de l'espace

ORIENTATION 7



Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres

ORIENTATION 8



Développer l'École du Parc ouverte sur le monde

ORIENTATION 1

Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité

Projet 1 - Assurer le rôle de coordinateur territorial des politiques publiques en faveur de la biodiversité

Action 1.1 - Animer les instances Natura 2000

- Animer le COPIL Natura 2000 Rivière de Pénerf
- Co-animer avec l'Etat le COPIL Natura 2000 Golfe du Morbihan
- Assurer la transversalité avec les autres outils de protection du territoire (Réserves Naturelles, RNCFS, ...)
- Participer aux réflexions sur l'extension du périmètre de la Réserve Naturelle Nationale de Séné

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Thomas
COSSON

Action 1.2 : Coordonner le projet Marha sur la conservation des habitats marins 2018-2025

- Participer au COPIL du projet Life européen et aux bureaux nationaux
- Participer aux réflexions sur l'après projet

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Anne
BOULET

Action 1.3 : Coordonner le réseau local sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

- Bâtir une stratégie sur les EEE en lien avec les partenaires du territoire
- Coordonner et animer les chantiers d'arrachage du baccharis sur le territoire
- Poursuivre l'inventaire des espèces invasives (jussie, datura, etc.)

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Samuèle
PERRAULT

Projet 2 - Contribuer à l'amélioration de la connaissance de la biodiversité

Action 2.1 : Définir une stratégie en matière d'inventaires et de suivis naturalistes en concertation avec les différents acteurs

- Réaliser un état des lieux des inventaires et suivis réalisés par le Parc et les partenaires
- Engager la concertation et définir une stratégie (intégrer la réflexion sur les bases de données locales et nationales)

RÉFÉRENT TECHNIQUE

David
LEDAN

Action 2.2 : Mettre en œuvre les inventaires et les suivis

- Définir les modalités de réalisation (moyens, réglementation, etc.)
- Réaliser les inventaires et suivis

RÉFÉRENT TECHNIQUE

David
LEDAN

Projet 3 - Renforcer l'animation et la coordination du dispositif Natura 2000

Action 3.1 : Accompagner les porteurs de projets dans leurs évaluations d'incidence

- Rédiger un document guide pour les porteurs de projet
- Travailler sur les délais d'instruction avec l'Etat et les EPCI

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Thomas
COSSON

Action 3.2 : Accompagner les porteurs de projets pour la mise en œuvre de Contrats Natura 2000

- Planifier avec l'Etat la mise en œuvre de contrat en adéquation avec les moyens humains et finaliser ceux engagés
- Participer aux réflexions sur les marais de Bourgogne

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Margaux
FEON



Projet 4 - Coordonner les Atlas de la Biodiversité Communale du territoire

Action 4.1 : Finaliser les Atlas de la Biodiversité Communaux (inventaires et programmes d'actions)

- Finaliser la rédaction des synthèses d'inventaire et des programmes d'actions
- Faire valider auprès des communes les programmes d'actions

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Pierline
TOURNANT
Cécile
CHAUVIN

Action 4.2 : Analyser la mise en œuvre des Atlas de la Biodiversité Communaux (bilan, actions transversales, conseil, etc.)

- Analyser la mise en œuvre du programme d'actions
- Identifier les moyens techniques, humains et financiers des communes pour cette mise en œuvre
- Identifier les actions dont la mise en œuvre peut être supra-communale

RÉFÉRENT TECHNIQUE



David
LEDAN

Projet 5 - Gérer les espaces naturels d'Ilur

Action 5.1 : Mettre en œuvre le plan de gestion défini

- Gérer les espaces naturels
- Poursuivre le plan de dératisation d'Ilur et des îlots annexes
- Accompagner les partenaires, dont l'OFB, dans leurs inventaires

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Xavier
LE GALLO



ORIENTATION 2

Préserver l'eau, patrimoine universel

Projet 6 - Préserver l'eau et les milieux aquatiques

Action 6.1 : Participer aux instances locales et régionales

- Assurer le rôle de coordination des politiques publiques sur le territoire labellisé
- Participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre du SDAGE Loire-Bretagne, du plan breton pour l'eau et des SAGE Vilaine et Golfe du Morbihan-Ria d'Etel
- Poursuivre les suivis de la station hydrologique et le suivi des herbiers de zostère naine pour la Directive Cadre sur l'Eau

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Sophie
GIRAUD

Action 6.2 : Contribuer à la préservation et à la restauration des milieux aquatiques et humides

- Identifier les mares
- Restaurer les mares pour constituer un réseau fonctionnel

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Alexandre
CROCHU



ORIENTATION 3

Valoriser la qualité des paysages



Projet 7 - Mesurer, comprendre, et orienter l'évolution des paysages au travers l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP)

Action 7.1 : Réaliser les campagnes photographiques

- Assurer les reconductions annuelles de la soixantaine de prises de vues de l'OPP
- Dessiner les boucles de parcours photographiques
- Poursuivre la constitution de la base de données photographiques

RÉFÉRENT TECHNIQUE



David
LEDAN

Action 7.2 : S'appuyer sur l'Observatoire Photographique des Paysages comme outil d'animation du territoire

- Analyser les séries photographiques
- Valoriser l'OPP et le partager auprès des décideurs et des habitants
- S'appuyer sur l'OPP comme outil complémentaire pour l'évaluation de la Charte et adapter les campagnes si nécessaire

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Julien
MARCEAU

Projet 8 - Œuvrer pour la qualité paysagère du territoire

Action 8.1 : Déployer les stratégies paysagères définies dans les plans de paysage

- Animer la mise en œuvre du plan de paysage « Campagne des transitions » et du plan de paysage « Renouveau des arbres des rivages du Golfe »
- Organiser des rencontres sur des retours d'expériences et des temps d'échanges sur les paysages de demain pour intégrer le changement climatique
- Codéfinir avec des collectivités volontaires des premiers projets pilotes et les accompagner dans leur mise en œuvre

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Julien
MARCEAU

Action 8.2 : Contribuer à la mise en œuvre des politiques paysagères déployées sur le territoire tout en valorisant les outils existants

- Accompagner les projets structurants ou impactants du territoire
- Diffuser la charte signalétique et accompagner les collectivités et les professionnels dans sa mise en application,
- Poursuivre la diffusion du guide d'accompagnement pour l'intégration paysagère et architecturale des établissements conchylicoles

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Julien
MARCEAU

Action 8.3 : Accompagner la qualité paysagère

- Infuser la notion de paysage
- Accompagner les collectivités sur la qualité des entrées de bourg, des franges urbaines
- Déterminer avec les partenaires des Objectifs de Qualité Paysagère pour la Charte 2029-2044

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Julien
MARCEAU

ORIENTATION 4 - Contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine culturel



Projet 9 - Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel

Action 9.1 : Développer un projet de préservation pour le patrimoine maritime bâti

- Coordonner la recherche-action avec le conseil scientifique du Parc pour la stratégie patrimoine maritime bâti
- Accompagner les démarches menées sur les sites pilotes
- Animer le réseau d'acteurs pour la concertation et impliquer les services de l'Etat et services instructeurs (Domaine public maritime, réglementation, urbanisme...)

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Helena
TATARUCH

Action 9.2 : Identifier et valoriser les patrimoines culturels immatériels du territoire

- Identifier et valoriser les métiers et savoir-faire professionnels
- Valoriser les savoirs empiriques des professionnels de la mer
 - Valoriser la langue bretonne

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Morgane
DALLIC

Action 9.3 : Préserver et valoriser le Guépard - Bateau d'Intérêt Patrimonial

- Définir un programme de valorisation pour le bateau : gestionnaire, navigation, etc.
- Restaurer le bateau : préservation de l'ouvrage et valorisation des savoir-faire de charpente marine

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Morgane
DALLIC

Projet 10 - Accompagner les projets patrimoniaux

Action 10.1 : Accompagner les projets de labellisation territoriaux

- Veiller à la prise en compte de la Charte du Parc et sa transversalité dans les projets structurants du territoire (Pays d'art et d'histoire GMVA et AQTA, labellisation UNESCO des mégalithes)
- Contribuer à la définition des objectifs de ces projets, à leur mise en œuvre
- Mettre à disposition la connaissance du Parc

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Morgane
DALLIC

Action 10.2 : Accompagner les projets d'équipement culturel valorisant les patrimoines du territoire

- Accompagner l'élaboration des projets
- Mettre à disposition la connaissance du Parc
- Contribuer à l'animation et à la médiation des équipements

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Morgane
DALLIC



ORIENTATION 5 - Assurer un développement et un aménagement durables



Projet 11 - Coordonner les actions en matière de gestion des risques

Action 11.1 : Mobiliser les acteurs pour la mise en œuvre d'une démarche Infra POLMAR

- Mobiliser les acteurs
- Définir les modalités de mise en œuvre
- Mettre en œuvre la démarche Infra POLMAR

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Ronan
PASCO

Action 11.2 : Accompagner les acteurs dans leur gestion des risques (incendies, sentiers côtiers, etc.)

- Organiser une réunion annuelle avec les communes pour les sentiers côtiers
- Accompagner les communes sur les risques incendies
- Accompagner les stratégies locales de gestion des risques

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Ronan PASCO
Sophie GIRAUD

Projet 12 - Accompagner les politiques publiques maritimes

Action 12.1 : Coanimer les instances du Schéma de Mise en Valeur de la Mer - SMVM

- Co-organiser le comité de gestion du SMVM
- Définir avec l'Etat le rôle du Parc dans l'animation des instances de gouvernance

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Ronan
PASCO

Action 12.2 : Participer à la gouvernance de la mer

- Participer aux divers réseaux liés à la mer : Marha, PNR littoraux, GIZC national, régional

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Ronan
PASCO



Orientation 6

Assurer une gestion économe de l'espace

Projet 13 - Assurer la cohérence et la prise en compte de la Charte et des actions du Parc

Action 13.1 : Assurer la cohérence et la prise en compte de la Charte dans les documents de planification

- Elaborer un porter à connaissance pour les SCOT et le personnaliser pour chacune des communes lors de la révision des PLU
- Assurer le suivi des documents de planification
- Accompagner sur la qualité de l'urbanisme

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Julien
MARCEAU**Action 13.2 : Intégrer des trames naturelles dans les documents de planification**

- Accompagner les collectivités dans la précision des trames naturelles lors de l'élaboration des documents de planification
- Veiller à l'intégration des trames pour leur traduction réglementaire dans les documents de planification

RÉFÉRENT TECHNIQUE

Julien
MARCEAU

Projet 14 - Assurer la préservation et la restauration des trames naturelles

Action 14.1 : Réduire les impacts des réseaux viaires sur les trames et accompagner les gestionnaires des réseaux d'énergie

- Connaître les fragmentations : constituer un groupe de travail, définir des méthodologies d'identification
- Définir et hiérarchiser les interventions pour rétablir les continuités
- Accompagner les gestionnaires de réseaux de transport d'énergie sur la gestion des milieux naturels présents sur les tracés des réseaux d'énergie
- Accompagner les porteurs de projets potentiels dans la mise en oeuvre d'actions

RÉFÉRENT
TECHNIQUEJean-Philippe
WILLAUME**Action 14.2 : Améliorer, conforter les fonctionnalités des milieux naturels et anthropiques**

- Caractériser et réhabiliter les vieux vergers
- Caractériser et réhabiliter les landes
- Valoriser les arbres têtards
- Maintenir une veille sur les poissons amphihalins

RÉFÉRENT
TECHNIQUEJean-Philippe
WILLAUME**Action 14.3 : Mobiliser des acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie «trames naturelles»**

- Poursuivre avec les partenaires l'identification de la trame noire
- Maintenir une veille scientifique et de partenariat pour les trames émergentes (brunes, blanches et marines)

RÉFÉRENT
TECHNIQUEAlexandre
CROCHU



Projet 15 - Développer une approche prospective sur la consommation de l'espace

Action 15.1 : Accompagner et suivre les objectifs de réduction de consommation foncière

- Poursuivre l'animation et la coordination sur le guide méthodologique d'identification du potentiel foncier avec les EPCI
- Assurer avec le réseau des techniciens des EPCI le suivi des objectifs de réduction de consommation foncière

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Julien
MARCEAU

Action 15.2 : Définir une stratégie de réduction de l'artificialisation pour une trajectoire Zéro Artificialisation Nette

- Suivre la mise en oeuvre de la stratégie au niveau national et régional, en lien avec les collectivités
- Accompagner, sensibiliser et informer les collectivités
- Accompagner les déclinaisons méthodologiques ou expérimentales sur le territoire, en lien avec l'Etat et les EPCI

RÉFÉRENT TECHNIQUE



Julien
MARCEAU



Orientation 7 - Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres

Projet 16 - Conforter et accompagner les activités primaires maritimes

Action 16.1 : Accompagner le Comité Départemental des Pêches dans la mise en œuvre du projet SAGESSE sur la pêche de loisir à la morgate

- Participer à l'élaboration de la méthodologie de l'enquête
- Sensibiliser les pêcheurs plaisanciers à la pêche de loisir à la morgate



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Juliette
HERRY

Action 16.2 : Jouer un rôle de facilitateur entre les usages professionnels et les autres usages

- Organiser des échanges avec le Comité Régional Conchylicole
- Assurer un rôle de médiateur lors de conflits d'usages ou d'espaces



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Ronan
PASCO

Projet 17 - Agir pour la transition agroécologique et alimentaire

Action 17.1 : Contribuer aux projets agricoles et alimentaires durables du territoire

- Animer le dialogue territorial autour des enjeux et moyens de la transition agroécologique et alimentaire
- Faciliter l'émergence des projets agricoles et alimentaires durables sur le territoire



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Maden
LE CROM

Action 17.2 : Accompagner les agriculteurs vers l'agroécologie

- Poursuivre et renforcer les actions d'accompagnement collectif de l'agriculture dans la transition agro-écologique sur quatre thématiques majeures pour la biodiversité (sols, prairies naturelles, haies, espèces exotiques envahissantes)
- Mobiliser les outils tel que les MAEC ou PSE...
- Participer à l'amélioration de la connaissance sur les pratiques agroécologiques par des essais ou diffusion de référentiels et des échanges sur des sites pilotes comme l'agroforesterie



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Maden
LE CROM

Action 17.3 : Suivre le renouveau de la viti-viniculture sur le territoire du Parc

- S'assurer d'un renouveau de l'activité en adéquation avec les enjeux du territoire
- Contribuer à la vigne conservatoire de Sarzeau



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Sophie
GIRAUD



Projet 18 - Encourager un développement local et durable

Action 18.1 : Poursuivre le déploiement et l'animation de la marque Valeurs Parc

- Marquer des nouvelles entreprises au sein des référentiels ouverts
- Poursuivre la réflexion sur les nouveaux référentiels afin d'assurer la représentativité du tissu économique local
- Accompagner les bénéficiaires de la marque dans leur projet de développement
- Consolider les partenariats avec les acteurs locaux (collectivités, chambres consulaires,...)



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Julien
NOBLANC

Action 18.2 : Accompagner un tourisme durable exemplaire sur le territoire

- Accompagner la mise en tourisme des patrimoines naturels et culturels notamment le tourisme ornithologique
- Participer à la stratégie de développement touristique durable de la Fédération des Parcs
- Contribuer aux stratégies intégrées de développement et de diversification touristiques des acteurs territoriaux (Région, Département, EPCI)



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Julien
NOBLANC

Action 18.3 : Coordonner le projet FOCALÉ - Fréquentation, Observation, Connaissances des Activités de Loisirs en lien avec l'Environnement

- Réaliser un diagnostic spatio-temporel des usages nautiques de loisirs sur l'aire marine associée du Parc
- Mener une démarche prospective sur la fréquentation de l'espace maritime d'ici 2045
- Former, informer et sensibiliser les usagers de loisirs nautiques



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Ronan
PASCO



Orientation 8

Développer «l'Ecole du Parc» ouverte sur le monde

Projet 19 - Développer «l'Ecole du Parc»

Action 19.1 : Définir la stratégie d'éducation au territoire de tous les publics et de la participation citoyenne

- Réaliser un état des lieux des actions menées sur le territoire par les acteurs et recueillir les besoins
- Définir la stratégie en lien avec les acteurs



Action 19.2 : Structurer et impliquer le réseau des acteurs

- Animer les réseaux des acteurs (dont le Comité Local des Acteurs de la Pédagogie à l'environnement)
- Impliquer les associations via le Conseil des associations



Projet 20 - Structurer un centre de ressources et d'expertise

Action 20.1 : Identifier, organiser et valoriser les ressources du syndicat et du territoire

- Identifier et structurer les données et bases de données
- Identifier et structurer les outils pédagogiques, expositions, documentations, les connaissances scientifiques et techniques etc
- Animer les bases de données participatives (ex : applications websig du Parc)
- Valoriser les ressources (webSIG, catalogue des expositions, carnets des ressources pédagogiques scolaires, etc.)



Action 20.2 : Diffuser l'expertise du Parc à différentes échelles territoriales et différents publics

- Engager une réflexion sur les principes d'accompagnement du Parc (coût, temps dédié au regard des moyens humains, financiers et du principe d'équité)
- Définir et mettre en œuvre un plan de formation pour les élus, techniciens, socioprofessionnels
- Programmer ateliers et animations avec les professionnels et techniciens (acteurs et réseaux : Education nationale, Valeurs Parc, Directeur des services techniques, DGS des collectivités, etc.)





Projet 21 - Sensibiliser et éduquer au territoire la jeunesse et le grand public

Action 21.1 : Eduquer au territoire la jeunesse

- Coordonner les aires éducatives
- Animer ou participer aux actions d'éducation artistique et culturelle du jeune public
- Inciter au déploiement de « l'Ecole dehors »
- Accompagner les projets de « coins nature » et renaturation des cours d'école
- Mobiliser les conseils municipaux des jeunes
- Faire le lien avec les projets d'éducation au territoire des partenaires ou acteurs locaux



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Zarah
SIMARD

Action 21.2 : Transmettre et partager les richesses du territoire et leurs fragilités au grand public et aux publics spécifiques

- Poursuivre le déploiement de la communication et des animations du Parc
- Programmer et coordonner les animations du Parc : balades accompagnées, sorties ornithologiques, programme d'animations « Un été à Ilur », soirées de la transition, conférences, évènements, etc
- Faire découvrir les patrimoines, traduire les enjeux du territoire, mettre en avant le bien-vivre ensemble : conciliation des usages et du lien habitants-tourisme



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

CM Communication
Fabrice JAULIN

Projet 22 - Mailler le territoire de sites ambassadeurs

Action 22.1 : Gérer et valoriser Ilur - Site phare du Parc depuis 2009

- Suivre l'étude d'ancrage territorial d'Ilur initiée par le Conservatoire du littoral (connaissances, intérêt, implication des acteurs)
- Evaluer la fréquentation et la valorisation du site (expositions, animations, circulations...), évaluer les potentialités
- Définition d'un projet de valorisation (comité de gestion et partenaires du territoire)



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Morgane
DALLIC

Action 22.2 : Identifier et accompagner la mise en place de sites ambassadeurs du Parc

- Préciser les critères de sélection
- Identifier les sites potentiels
- Définir les types de contenus, de supports et d'accompagnement à mettre à disposition
- Formaliser les partenariats



RÉFÉRENT
TECHNIQUE

Fabrice JAULIN

Une autre vie s'invente ici

58 Parcs naturels régionaux de France

